

PROFIL DE DONATEUR

John Haberl et sa famille



Photo (de gauche à droite) : Marie-Claire Planet et Stansje Plantenga (FFVR), Louise Haberl (fille du donateur), Clément Robidoux (Corridor appalachien), Murielle Parkes (épouse du donateur), Guy Langevin (FFVR), John Haberl (donateur), Marie-José Auclair (Corridor appalachien), Jennie Stonier (voisine du donateur).

FAITS CLÉS

- Donateur: John Haberl
- Don écologique de 4.4 hectares réalisé en août 2021
- Terrain situé dans la municipalité de Mansonville, Québec
- La propriété est donnée à la Fiducie foncière de la vallée Ruiter pour des fins de protection à perpétuité
- La protection du terrain sera bénéfique pour la tortue des bois, une espèce en péril

Entrevue avec John Haberl

QUELS SONT LES FAITS HISTORIQUES QUE VOUS CONNAISSEZ DU TERRITOIRE ?

Les faits les plus anciens dont j'ai connaissance concernant l'Orford Mountain Railway (OMRR). Fondée dans les années 1870, la voie ferrée s'étendait de North Troy (VT) à Eastman (Québec) et traversait directement ce terrain. L'OMRR a été exploité pendant quelques années, mais n'a pas été un succès financier et a été repris par le CP et fermé vers 1937. La plate-forme abandonnée est devenue un chemin de brousse et ce secteur de Potton n'était qu'une partie de la forêt. Dans les années 1960, les propriétaires, MM. Tomuschat et Sopala, l'ont subdivisé et ont vendu environ 40 lots donnant sur cette route. Sur l'un des lots, on a construit une cabane de chasse qui a ensuite appartenu à Paul Shearer, qui l'a améliorée et vendue à Murielle Parkes, mon épouse.

COMMENT ÊTES-VOUS DEVENU PROPRIÉTAIRE DE CE TERRAIN ?

Avec ma propre famille de six enfants, nous avons acheté une ferme abandonnée près de Bishopton comme lieu d'été, que ma première femme et tous mes enfants aimaient profondément. Plus tard, je me suis remarié avec Murielle. Elle avait vécu à Potton et a acheté la maison dans laquelle nous vivons en 1989. En 1992, j'ai acheté le terrain adjacent qui est la propriété faisant l'objet du don. À l'époque, ma motivation était simplement de vouloir un endroit naturel paisible à côté de chez nous. Je l'ai acheté de M. John Roderick du Massachusetts.

QUELS SONT VOS PLUS BEAUX SOUVENIRS DU TERRAIN ?

Je me souviendrai toujours d'avoir regardé le terrain depuis notre cuisine puisque le terrain voisin n'est qu'à 20 mètres ! Lorsque nous sommes arrivés ici dans les années 1990, il y avait peu de maisons à proximité et aucune était occupée en hiver. On pouvait voir les animaux beaucoup plus souvent. Tous les soirs, avant le souper, six ou huit cerfs passaient au trot, descendant de la forêt à l'est jusqu'à la rivière pour boire, pour revenir à la tombée de la nuit. Leur apparition a été régulière pendant plusieurs années, mais avec le temps, nous avons eu plus de voisins humains et les cerfs se sont retirés. Bien que nous les voyons rarement de notre fenêtre, ils viennent encore de temps en temps, pour notre plus grand plaisir.





Le terrain des Haberl est situé près de la rivière Missisquoi Nord, ce qui en fait un habitat de choix pour la tortue des bois qui est une espèce en péril. (Marc Lepage)

COMMENT EST NÉE L'IDÉE DE PROTÉGER VOTRE TERRAIN À PERPÉTUITÉ ?

Mes enfants viennent régulièrement nous rendre visite, mais ils vivent pour la plupart à Ottawa et à Montréal. Mes petits-enfants, tous adultes, sont encore plus dispersés à travers le Canada. Tous nous ont souvent rendu visite à Potton, ils aiment la communauté et la vie rurale, et sont toujours impatients de faire une promenade dans la forêt. Mais tous ont établi leur vie ailleurs, et aucun n'était intéressé à devenir propriétaire de cette terre.

Ma fille, Louise, était au courant du programme de don écologique. Elle a d'abord suggéré cette avenue et ça m'a apparu comme une bonne solution pour la propriété.

Comme ma situation de retraité bénéficie d'un revenu de pension avec certaines obligations fiscales, il y avait des avantages financiers à faire don du terrain plutôt que de le vendre et d'encourir des gains en capital.

Ma femme, qui est propriétaire du terrain adjacent où nous vivons toujours, a également considéré que le don augmentait la valeur de sa propre propriété. Mais c'est elle qui a approuvé avec le plus d'enthousiasme l'idée d'un retour définitif à la nature, tout comme l'ensemble de notre famille !

Ce retour à la nature semblait être un bon moyen d'immortaliser les nombreux moments de plein air que nous avons passés sur le terrain au fil des ans.

QUEL A ÉTÉ LE PROCESSUS POUR OBTENIR LA PROTECTION PERPÉTUELLE DU TERRAIN ?

Nous connaissions déjà des amis faisant partie de la Fiducie foncière de la vallée Ruiter (FFVR). Une fois que nous avons été mis au courant du programme de don écologique, nous avons décidé de l'envisager plus formellement.

J'ai donc écrit à Corridor appalachien en mai 2020 pour expliquer notre intention de procéder. J'ai ensuite compilé une description écologique du terrain, les documents légaux qui la concernent, ainsi qu'une liste de nos observations au fil des ans. En juillet de la même année, une petite équipe de l'organisation a visité la propriété et nous avons convenu de compléter le don.

Après la réalisation d'une évaluation écologique officielle et d'une estimation de la valeur marchande réelle de la propriété, tous les documents ont été soumis aux gouvernements fédéral et provincial pour approbation dans le cadre du programme de don écologique. La transaction a été conclue devant un notaire en juillet 2021.

AVEZ-VOUS DONNÉ UN NOM HONORIFIQUE À LA TERRE PROTÉGÉE ?

Oui, c'est TERRA CERVUS.

J'ai fait un petit panneau qui dit :

"Cette terre, qui avait été le domaine des animaux, des oiseaux, des arbres et des fleurs pendant dix mille ans depuis la dernière glaciation, leur est maintenant rendue, à eux et à leurs amis, pour qu'ils en profitent sans être dérangés."



Contactez-nous pour discuter de votre projet de conservation!

466 rue Principale, Eastman (QC) J0E 1P0

info@corridorappalachien.ca / corridorappalachien.ca

